

<http://www.laccreteil.fr/spip.php?article432>



Val-de-Marne : Alerte aux barbecues sauvages

- INFORMATIONS & ÉCHANGES - PRESS-BOOK ♪ - Le Parisien -



Publication date: lundi 22 juillet 2019

Creation date: 22 juillet 2019

Copyright © LACCRETEIL.FR - Tous droits réservés



Créteil, mercredi 10 juillet, parc de l'île de Loisirs. En période estivale, les barbecues "sauvages" se multiplient, à l'image de celui-ci. LP/Bartolomé Simon

Créteil, mercredi 10 juillet, parc de l'île de Loisirs. En période estivale, les barbecues "sauvages" se multiplient, à l'image de celui-ci. LP/Bartolomé Simon

Durant les week ends de l'été, ils se multiplient. Et sont parfois la cause d'incendies, comme le 8 juillet au parc de l'île de loisirs de Créteil.

Ce n'est plus qu'une terre brûlée. Aux abords du lac de Créteil, une parcelle des buttes du parc départemental de l'île de loisirs a été dévastée par le feu entre 19 et 21 heures samedi 6 juillet. Bilan : un hectare de végétation calcinée, des arbres touchés, et des ruches et nichoirs détruits.

A l'origine du feu ? Un barbecue sauvage. En cette période estivale, ils se multiplient dans les parcs. Ces braseros sont pourtant interdits. Un large panneau à l'entrée du parc le rappelle, à Créteil comme ailleurs. Mais les visiteurs n'en ont cure : sur l'herbe sèche, les marques de cendres forment de multiples cercles grisés.

[Dans un courrier daté du 9 juillet, le maire PS de Créteil, Laurent Cathala, interpelle la préfecture](#) sur les risques liés aux barbecues. Il indique que le service Parcs et Jardins de Créteil n'en compte pas moins « d'une centaine » abandonnés chaque lundi matin sur l'île de Loisirs et dans le périmètre du lycée Léon-Blum, « dont certains avec des braises toujours en activité. »

Pire : l'édile [1] regrette les dégradations commises par certains usagers pour allumer leurs barbecues. « Les arbres brûlés et les branches arrachées pour faire des feux ne se comptent plus, note-t-il. Les dégâts concernent aussi les grilles d'avaloir [2] du réseau d'arrosage et d'écoulement des eaux, arrachées pour être transformées en grilles de barbecue ».

« **Quand on part, on jette du sable sur les braises** »

Ce mercredi ensoleillé, un groupe d'adolescents fait rôtir des côtelettes sur un grill improvisé. Des morceaux de viande traînent au fond d'un caddie. La fumée embaume les allées. On leur demande s'ils prennent des précautions. « Bien sûr, explique calmement l'un d'entre eux, enfoncé dans son transat. On place le barbecue en fonction du vent. Quand on part, on l'éteint et on jette du sable sur les braises. »

Insuffisant, pour le département, qui pointe le risque de départ de feux accru en période de forte sécheresse. Notamment lorsque le vent se lève. « Nous allons renforcer les contrôles dans nos parcs les week-ends, indique le conseil départemental. Des agents vont veiller à éteindre les barbecues allumés. La signalétique va être renforcée dans les allées. »



Créteil, parc de l'île de Loisirs, mercredi 10 juillet. Un barbecue sauvage a provoqué l'incendie d'un hectare d'une parcelle aux abords du lac samedi 6 juillet. LP/Bartolomé Simon

« Le prochain incendie pourrait être dramatique »

Des mesures qui contentent enfin le [collectif du Lac de Créteil](#). [Sur le site du règlement intérieur du parc de l'île](#), rappelle le [collectif](#), on constate que « l'utilisation de barbecues ou autres matériels assimilés est interdite ». « Mais dans le parc, il n'y a personne pour surveiller !, s'insurge un membre du collectif. Aucun moyen n'est mis en oeuvre pour que les amendes soient appliquées. [Et puis, de toute façon, elles ne sont que de 11 Euros... »](#).

La gestion de la sécurité des parcs, véritable [micmac administratif, relève parfois de compétences communales ou départementales](#). **La préfecture, qui confirme avoir reçu le courrier du maire de Créteil, rappelle de son côté que le « gestionnaire de l'équipement [NDLR : le parc de l'île de Loisirs] doit faire respecter son propre règlement intérieur » [3]**

Le [collectif du Lac de Créteil](#) attend désormais des mesures pérennes afin de dissuader les usagers d'allumer des barbecues. La signalétique, par exemple ? « Il faut la renforcer, elle est quasi-invisible. Elle indique même un restaurant qui n'existe plus, cingle un de ses membres. Le 6 juillet, le feu des buttes aurait pu prendre sur la nationale 406 voisine s'il avait atteint les arbres qui la bordent. C'est très grave. Le prochain incendie pourrait être dramatique. »

CONSULTER

TÉLÉCHARGER



PS:

Secteur atteint par le feu (carte interactive)

[1] Magistrat d'une grande ville, lorsqu'il est désigné de façon journalistique ou officielle.

[2] Dispositif en forme d'entonnoir permettant de recueillir les eaux de surface de manière à les rediriger vers les égouts. L'avaloir permet l'évacuation des eaux pluviales.

[3] **Attention !**

Ce secteur n'est pas uniforme, comme il serait possible de le croire, mais est constitué de différentes composantes :

1. [Cartographie - Île de loisirs de Créteil](#)
2. [Cartographie - Parcs et jardins départementaux](#)
3. [Le secteur de la [Tégéval](#) situé entre le [Parc départemental du Val-de-Marne \(Buttes\)](#), [l'Île de Loisirs](#) et le Nord du secteur urbain de la Pointe du Lac].
4. La ville de Créteil.